

Compte rendu du Conseil d'école du 9 novembre 2017

Début de la séance à 18 h 10 :

- Tour de table : présentation des enseignantes, parents délégués, membres de la mairie.
- Rappel des missions du parent élu : « Les parents d'élèves élus au conseil d'école sont membres à part entière de cette instance participative : ils ont voix délibérative. Ils participent au vote du règlement intérieur de l'école et prennent part aux décisions concernant la partie pédagogique du projet d'école, sur proposition des équipes pédagogiques. Les parents d'élèves élus donnent aussi leur avis et apportent des suggestions sur le fonctionnement de l'école ou sur toutes les questions intéressant la vie de l'établissement : activités périscolaires, restauration, hygiène, intégration des enfants handicapés, sécurité des enfants, rythmes scolaires. En outre, ils peuvent assurer un rôle de médiation à la demande d'un parent d'élève. »

D) INFORMATIONS

1 – 1. Effectifs :

L'école compte 236 élèves à ce jour, répartis en 10 classes. Un départ est prévu à la mi-novembre et deux arrivées la semaine prochaine.

Depuis la rentrée : 8 inscriptions et 4 radiations.

1 – 2. Travaux/Sécurité :

- Pas de travaux récents.

Suite à l'action du Conseil Municipal des Enfants, des porte-manteaux ont été installés dans la cour.

- Le premier exercice incendie a été effectué le 28/09 et s'est déroulé dans de bonnes conditions de sécurité. Les CP ont découvert le lieu de rassemblement. L'école a été évacuée en 1mn38s, dans le calme.

- Notre premier PPMS a eu lieu le 17/10. Il s'agissait d'un exercice « attentat-intrusion » (pas nommé ainsi avec les élèves). L'arrivée de l'intrus a été simulée par l'entrée principale. Il s'agit, pour chaque classe, de s'entraîner à réagir à une intrusion malveillante dans l'école. Ces réactions varient selon l'emplacement de la classe. Au rez-de-chaussée, les classes évacuent en silence dans un lieu préalablement défini. Dans les étages, les classes s'enferment et se cachent.

Le signal a été donné par sms. Cependant, ce moyen d'alerte n'est pas opérationnel : toutes les classes ne l'ont pas reçu en même temps (léger décalage) et certains enseignants n'ont pas entendu leur téléphone.

La municipalité a fait une demande de subvention à la préfecture l'an dernier pour réaliser les travaux (20 000 €). La demande est remontée au ministère de l'intérieur : elle est toujours en attente de décision.

1 – 3. Vote du règlement intérieur :

Lecture du règlement intérieur.

Aucune modification n'est faite, mais un mot de rappel sera distribué aux familles concernant les collations.

1 – 4. USEP / OCCE :

- **U.S.E.P.**

Il y a 175 élèves qui se sont affiliés sur 236 soit 73 % des élèves. C'est 26 de plus que l'an dernier.

Cette année, chaque classe fera une sortie USEP en dehors de Porcheville. En revanche, d'autres sorties seront organisées à proximité ou bien même sur la commune. Les encadrants USEP se rendront aussi disponibles pour nous aider lors des JO.

- **O.C.C.E.**

Tous les élèves ont été affiliés.

Les actions menées seront similaires à celles de l'an dernier : actions par les délégués, JO, matinée de la coopération et de la convivialité (voir projet d'école).

1 – 5. Rythmes scolaires :

La question des rythmes scolaires n'a pas été étudiée en juin (décret tardif et organisation des TAP pour l'année scolaire 2017 2018 déjà prête).

Elle peut se poser pour l'année scolaire prochaine.

La mairie et les parents élus préparent actuellement un sondage à destination des familles.

Pour leur part, la majorité des enseignants souhaite un retour à la semaine de 4 jours avec mercredi libéré.

Même si les après-midis du jeudi et du vendredi sont longues et les enfants moins concentrés, la coupure du mercredi semble bénéfique aux enfants (pas de devoirs à faire le mardi soir, une journée de « pause » permettant d'autres activités et évitant de presser tout le temps les enfants).

La question devra être tranchée au Conseil d'Ecole de mars afin d'éviter de devoir réunir un CE extraordinaire. Il faudra que les parents élus aient recueilli et analysé les souhaits des familles.

Il sera alors procédé à un vote.

1 – 6. Question des parents :

Comment est géré l'accès aux WC pendant la récréation ?

Réponse de Mme Prats : *depuis la rentrée, nous invitons les élèves à commencer par un passage aux WC. Il n'y a pas de règle particulière.*

A partir de la semaine prochaine, l'organisation va changer :

- *Les classes de Mme Le Mao (1^{er} service) et de Mme Blouquin (2^{ème} service) passeront aux WC intérieurs AVANT la récréation afin de soulager un peu l'affluence des WC extérieurs.*
- *Par ailleurs, un système de collier d'accès aux WC va être instauré afin d'éviter l'affluence et les bousculades.*

II) PROJETS PEDAGOGIQUES

2 – 1. Projet d'école :

Rappel des 3 axes :

1°) La compréhension fine des écrits

2°) Les méthodes et outils pour apprendre

3°) La formation de la personne et du citoyen

Les actions prévues cette année :

Axe 1 :

Nous poursuivrons les actions qui ont été efficaces l'an dernier. Chaque classe s'est désormais pourvue d'une méthode pédagogique qui lui est propre et qui a fait ses preuves.

CP : lecture d'images, puis compréhension de phrases et de petits textes. Mise en place d'un rallye lecture.

CE1 : travail autour de la compréhension de consignes d'abord. Puis activités de compréhension de lecture.

CE2 et CM : travail sur la compréhension de phrases, puis de textes de plus en plus longs et complexes.

Un rallye lecture sera proposé dans toutes les classes. Les élèves apprendront à justifier leur réponse en citant le texte.

Axe 2 :

L'accent est mis, en ce début d'année, sur l'accueil des familles. Face aux résultats mitigés des actions menées l'an dernier, l'équipe pédagogique a souhaité proposer une discussion individuelle aux familles qui le souhaitent sur le thème « comment apprendre ses leçons ? Comment faire ses devoirs ? ».

Un sondage a été distribué cette semaine pour tenter d'évaluer l'efficacité de ces RV.

Côté enseignants, nous regrettons qu'un grand nombre de RV pris n'aient pas été honorés. Pour les familles qui se sont présentées, les entretiens se sont bien passés.

Par ailleurs, les enseignants ont commencé à mettre en place des « aide-mémoire » à la fin de chaque leçon pour préciser plus clairement encore ce que l'enfant doit avoir retenu ou compris.

Axe 3 :

- L'élection des délégués. Leur premier projet sera, comme l'an dernier, de gérer les jeux de la cour de récréation. Ensuite, ils mèneront une action sur le respect des lieux communs avec l'aide des tablettes (montage vidéo ou photo pour mettre en avant la nécessité de garder les lieux communs propres).
- Projet « jeux olympiques » : il s'agit de s'engager dans un projet commun, lequel est prétexte à faire passer les valeurs essentielles de la vie en collectivité. Chaque classe représentera un pays du monde. Ils auront lieu le jeudi 3 mai.
- En avril, mai, juin, les classes s'engageront dans un projet artistique commun. Il s'agira de peindre les poteaux du préau de l'école (un par classe) à la façon d'un artiste célèbre. Les élèves passeront tous lors des séances d'APC par groupes de 4 ou 5.
A l'issue de ce projet, les classes présenteront leurs recherches sur l'artiste concerné aux autres classes (exposition ?).
- Les 2 classes de CM2 ont été formées par les enseignantes, pendant toute la première période, pour apprendre gérer l'emprunt à la bibliothèque de l'école. A partir de cette période-ci, les élèves vont se mettre à disposition de leurs camarades le vendredi midi pendant 1h pour gérer l'emprunt, ranger les livres, lire une histoire aux plus jeunes... Les inscriptions se font au sein de chaque classe, avec l'autorisation des familles. Les élèves qui souhaitent venir emprunter sont accueillis sous la responsabilité des 2 enseignantes de CM2 (Ils ne peuvent pas sortir avant). Chaque semaine, quelques élèves de CM2 accueilleront 2 élèves de chacune des autres classes (soit 18 élèves).
- Le 16 février, les classes renouvelleront leur opération « matinée de la coopération et de la convivialité ».

2 – 2. Enseignement des langues :

Cette année encore, chaque enseignante gère l'enseignement de l'anglais dans sa classe, y compris au CP. Il n'y a pas de décloisonnement.

La classe de CM2a est réinscrite au projet de visio-conférence : tous les mardis, 4 groupes de 4 ou 5 élèves échangent, durant 15 mn par groupe par visio-conférence avec une assistante anglaise, grâce au TNI, Webcam et micros. Cela permet aux élèves de réinvestir les notions apprises en classe, de travailler la compréhension et l'expression orales.

2 – 3. Prise en compte de la difficulté :

La difficulté est prise en charge de différentes façons :

- **le PPRE (projet personnalisé de réussite éducative)** : les familles dont l'enfant est concerné ont été ou vont être reçues par l'enseignante de la classe. Le PPRE vise à aider l'enfant à surmonter les difficultés qu'il rencontre en adaptant le type de travail demandé ou la quantité de travail. Il n'a pas de durée déterminée : il est mis en place ou arrêté selon l'évolution des besoins de l'élève.
- **L'APC** : souvent appelé « soutien » par les familles. Elle est proposée dans deux types de cas :
 - Soit pour aider ponctuellement un élève sur un point précis de français ou de maths.
 - Soit pour mettre en place une action du projet d'école (exemple : le soin de graphisme et la méthodologie). Elle est proposée à la demande de l'enseignante.
- **UPE2A** (anciennement appelé CLIN) :

Mme Lerosier, prend en charge 9 enfants sur notre école (bientôt 11). C'est une enseignante spécialisée dans l'accueil des élèves primo-arrivants (non francophones). Ils sortent de la classe pour aller travailler le français avec cette maîtresse. En tout, Mme Lerosier gère 31 élèves sur plusieurs communes.

- **La psychologue scolaire** (Mme Belarouci) : elle a une mission d'évaluation. Elle ne fait pas de suivi thérapeutique. Ses interventions se font à la demande des familles et sont confidentielles.
- **l'enseignante spécialisée E** (Mme Laot) : membre du réseau d'aide, elle intervient pour les élèves pour lesquels les aides mises en place en classe ne suffisent pas. La prise en charge a lieu 2 fois par semaine sur une vingtaine de séances, en classe ou bien en petits groupes de 4 ou 5. Elle travaille sur les procédures et le contenu, sous forme de petits projets. Les parents sont informés de cette aide qui se met en place à la demande des enseignants.
- **l'enseignante spécialisée G** (Mme Piatzchek) : membre du réseau d'aide, elle devrait intervenir auprès des élèves qui n'ont pas compris leur métier d'élève.
- Les membres du RASED remercient la municipalité pour l'attribution du budget de fonctionnement (toutes les communes où le réseau intervient ne le font pas).
- **CLAS** (accompagnement à la scolarité) : il est mis en place par les services de la municipalité, par des animateurs spécifiquement formés. Il propose des activités d'appui à la scolarité (devoirs, acquisition de méthodes de travail et développement de l'autonomie par le biais de jeux ou activités non scolaires) et aide à la confiance en soi. L'identification des élèves à besoin se fait en collaboration avec les enseignantes, mais les activités sont entièrement choisies et gérées par les animateurs. Ce n'est ni du soutien scolaire, ni une étude surveillée.

2 - 4. Sorties scolaires :

- Mercredi 27/09 : toutes les classes ont participé à la journée du sport scolaire.
- Samedi 11/11 : commémoration ouverte aux « élèves du CE2 au CM2.
- Jeudi 16/11 : les CP/CE2 et les CE1a iront visiter l'exposition « harmonica » à l'espace Boris Vian.
- vendredi 24/11 : plantations de la Sainte Catherine pour les classes CM2 et CE2/CM2.
- Mercredi 29/11 : visite de l'exposition « les 5 sens » pour les classes de CE2 et de CM1a.
- Vendredi 1^{er} décembre : spectacle de Noël pour les CM (« Tic Tac Ithaque » sur le thème d'Ulysse)
- Lundi 04/12 : spectacle de Noël pour les CP et CE (« Tic Tac Fables »).
- Une intervention de M. Durand (de la SNCF) devrait avoir lieu auprès des classes de CM2 afin de sensibiliser les élèves aux risques liés à la configuration de la gare de Porcheville (traversée sur les voies) avant les vacances de Noël.
- Trois autres dates à retenir :
 - Lundi 27/11 : photo de classe
 - Mardi 28/11 : 2^{ème} PPMS (confinement)
 - Vendredi 8/12 : remise des carnets aux familles.
- Classe de découverte : elle aura lieu du 9 au 13 avril, dans le sud du Jura. Le thème en est « nature et sport » ainsi que travail sur la flore locale.

De plus amples informations seront données prochainement. Les enseignantes constituent le dossier.

Question des parents : est-ce que tous les enfants partent en classe de découverte ?

Réponse de Mme Prats : c'est le souhait de la municipalité que chaque enfant de Porcheville ait pu bénéficier d'une classe de découverte durant sa scolarité. Les enseignants font le nécessaire pour que cela se réalise donc ainsi. Certaines années ce sont les CE1 qui partent et d'autres les CM2.

Il peut arriver que certains partent 2 fois : c'est lié aux structures des classes (exemple : les CE2/CMP2 de cette année). L'essentiel est que chacun puisse en profiter au moins une fois.

Enfin, il faut garder en tête que la classe de découverte est avant tout un projet pédagogique.

2 - 5. Utilisation du matériel numérique :

▪ La mairie a passé un contrat d'entretien informatique avec la société CS info. Un de leur agent passe une fois par mois pour résoudre les problèmes informatiques et remettre en état le réseau et les installations. A ce jour, il est intervenu 2 fois. Le réseau semble opérationnel pour supporter les 30 tablettes.

▪ Par ailleurs, la mairie est en contact avec la Direction Académique pour bénéficier de la solution « AMON école ». Il s'agit d'un serveur qui permet le filtrage des accès et de la navigation sur internet, de gérer le partage de fichiers et de créer un Espace Numérique de Travail.

▪ De leur côté, les enseignantes ont reçu l'autorisation de Monsieur l'Inspecteur d'utiliser leurs heures de formation pédagogique pour s'emparer de cet outils. La formation a commencé. Le formateur doit passer demain (10/11/2017) installer plusieurs applications Android sur les tablettes.

L'équipe pédagogique a déjà projeté diverses utilisations de cet outils informatique : création d'un blog de classe (CP/CE2 et CE1b), prise de vues en lien avec un travail autour du théâtre et des marionnettes (CE1a, CM1b et CPa), travail de programmation + projet de « stop motion » (CM2) et projet avec les délégués.

▪ **Question des parents :** *qu'en est-il des PC non utilisés au fond des classes ?*

Réponse de Mme Prats :

3 classes n'en ont pas car elles ont un TNI (CP/CE2, CE1b et CM2).

3 classes en ont un ou deux et s'en servent ponctuellement (CPa pour les élèves non francophones, CE1a en découverte du monde et CM1a pour du traitement de texte).

3 classes en ont 2 mais non fonctionnels (manque un câble de raccord en CE2/CM2, les deux PC ont fumé en CPb et ceux de CE2 ont des écrans qui ne s'allument pas).

La société qui gère la maintenance informatique va être sollicitée, mais ne pourra pas remplacer les PC vétustes. Nous devons trouver d'autres solutions pour les PC hors service.

Une classe n'est pas pourvue à la demande de l'enseignante.

Deux PC sont disponibles et fonctionnels en BCD.

Prochain conseil : jeudi 8/03 à 18h

La séance est levée à 19h50.